ROUBAIX

BUREAUX 20, Grande-Place. Téléph. 9-51
DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

CAISSE DE SECOURS DES SAPEURS POMPIERS

M. Hamart frères et Motte Marquette réunis, 163, boulevard d'Armentières, ont fait parvenir à M. le Capitaine Craye, commandant le corps de sapeurs-pompiers, la somme de 200 francs pour la Caisse des retraites, en récompense de l'intervention rapide et efficace lors de l'incendie du 31 décembre dernier.

STATISTIQUE DES INCENDIES

Les débuts de l'année appellent les statistiques. Elles comportent, dans leur sécheresse, d'abondantes leçons. Voici celle du feu. Elle est « dévorante » puisqu'elle passe à 3.660.000 francs de dégâts occasionnés en 1925 contre 1.925.000 fr. en 1924.

Elle prouve, aussi, l'activité de notre corps de sapeurs-pompiers dont la « flamme » reste intacte, et qui sont « embrasés » d'un dévouement digne d'éloges.

Ils ont été alertés 119 fois en 1925. Un peu plus qu'en 1924 : 110 appels.

Ils ont éteint : 40 feux de cheminée ; 4 de cave, 12 de plancher, 4 de cuisine, 5 de chambre, 3 de combles, 2 de magasin, 2 de hangar, 10 d'établissements industriels, 4 de voitures automobiles, etc.

Ils ont aussi, prêté leur concours dans d'autres circonstances, car ces soldats du feu sont aussi les soldats de l'eau. Et eux, qui inondent sans pitié les foyers d'incendie, ont aidé à conjurer les périls de trois inondations ; ils ont sauvé des chevaux enlisés ; ils ont renfloué un bateau, enfin ont magnifiquement accompli leur devoir.

REPARTITION DES DEGATS

Indépendamment des dégâts dans les communes voisines et atteignant, à Croix et à Flers-Breucq, 780.000 francs, les dégâts dus à des sinistres à Roubaix se répartissent ainsi : Insignifiants, 45 ; Moins de 1.000 francs, 30 ; 1.000 à 10.000 francs, 16 ; 20.000 fr., 2 ; 25.000, 1 ; 10.000, 1 ; 50.000, 2 ; 60.000, 1 ; 100.000, 1 ; 125.000, 1 ; 150.000, 1 ; 200.000, 1 ; 350.000, 1 ; 2.500.000, 1.

13 incendies ont éclaté entre midi et 14 heures; 41 entre 14 et 21 heures ; 16 entre 21 et 6 heures, 41 entre 6 heures et midi.

Les mois où il y a eu le plus de sinistres sont : Novembre, 18 ; Janvier, 16 ; Mars et Décembre, 15 ; Février, 11 ; Juin et Octobre, 8.

Il n'y a pas eu d'accident grave. Aucun chômage sérieux n'a été la conséquence de sinistres, les sinistrés ayant pris leurs dispositions pour la continuité du travail.

Ceci dit, une petite réflexion s'impose. Elle est simple, mais très sérieuse.

Le corps des sapeurs-pompiers coûte à la ville une somme annuelle de 301.545 francs. Cette organisation, indispensable certes, est lourde aux budgets. Dans les villes où il n'y a pas de pompiers, les sinistres prennent de grandes proportions et les Cies d'assurances paient des secours élevés. Dans les villes ayant un corps permanent, les sinistres, combattus à l'origine, efficacement, sont rapidement circonscrits, et les Cies d'assurances y trouvent largement leur compte. De sorte qu'on peut affirmer que si les pompiers servent les sinistrés, ils servent, surtout, les intérêts des Cies d'assurances.

Grâce à eux, les dégâts sont limités au minimum. Grâce à eux, sauvegarde vigilante, les primes à payer aux victimes d'un incendie sont très réduites.

Il semblerait donc logique que les frais d'entretien d'un corps de sapeurs-pompiers devraient incomber aux Cies d'assurances, puisque, en dernière analyse, c'est elles qui y trouvent le plus clair bénéfice.

Voilà la possibilité de faire des économies dans les budgets des communes.

Un assuré est couvert totalement. Si aucune intervention ne se produisait, en cas de sinistre, les Cies devraient tout payer, tout étant détruit. L'action des pompiers limite le dommage. La simple justice voudrait que les Cies aient, à leur charge, les frais d'entretien de ceux qui sauvegardent ainsi leurs intérêts, et réduisent les sommes à payer à ceux qui, pour s'assurer, paient des primes, non aux sapeurs-pompiers, mais aux Compagnies couvrant le risque et s'engageant à le solder, de leurs deniers.

C'est une idée bien vieille. Elle est, en raison des difficultés financières où se débattent les Pouvoirs publics, singulièrement opportune.

Les Cies d'assurances accusent de scandaleux bilans et de considérables profits. Les villes sont pauvres. Elles s'évertuent dans une grande misère, à faire face à leurs nombreuses obligations. N'est-il pas surprenant que ce soient les budgets des villes, budgets pauvres, qui se substituent dans le secours, aux responsabilités des Compagnies d'assurances opulentes ?

Delespaul-Havez
CHOCOLAT
Corona
A CROQUER
le Premier apprécié toujours le Meilleur

UN CAMBRIOLAGE

M. Vantryckom Joseph, 40 ans, charbonnier, rue Jacquard, 155, s'étant absenté de chez lui, a eu à son retour une surprise très désagréable. Il a en effet constaté qu'un cambrioleur avait mis à profit son absence pour lui subtiliser la somme de 1.300 francs en billets belges de 100 francs, qui étaient dans un meuble de sa chambre à coucher. Sur plainte de M. Vantryckom, une enquête est ouverte.

* *

Les coffres-forts à secret de la Banque Générale du Nord vous mettent à l'abri de tous les risques. Caves blindées.

TROP PRESSE

M. Dupont Gonzague, 28 ans, représentant à Valenciennes, place de la République, est un homme pressé.

Ne pouvant doubler à droite un car se dirigeant vers la gare, il l'a doublé à gauche. Ce n'est pas plus difficile que cela. Mais il a fait l'objet d'un procès-verbal.

IVRESSE ET VERGLAS

La nommée Sauvage Esther, femme Dubois, 41 ans, piqurière, rue de Mouvaux, à Roubaix, se trouvant en état d'ivresse, a glissé, place de la Gare, sur le sol recouvert de verglas et elle s'est, malheureusement fracturé le pied droit. M. le docteur Desbonnet, qui l'a visitée, l'a fait admettre à la Fraternité.

T.S.F. Appareils de tous prix garantis. Demander Notice R.
DUCASTEL-BLANDIN, 61, rue Nationale, LILLE

DES COMBATTANTS QUI SE LAISSENT PRENDRE SANS COMBAT

M. Béghin Joseph, 64 ans, débitant de tabac, boulevard de Fourmies, 44, possédait quatre coqs de combat de 2 ans, dont il était justement fier. Ces ardents batailleurs, qui n'ont pas encore de tribunal d'arbitrage des conflits, ont fait le « béguin » d'un appréciateur, qui a conçu l'idée de se les approprier.

Et au cours de la nuit du 17 au 18 courant, dans la cour de l'habitation, il s'est insinué à pas de loup s'est emparé des quatre combattants, qui se sont rendus sans résistance, et a pris la fuite.

M. Béghin a trouvé fort mauvaise la plaisanterie. Il a déposé une plainte pour vol. Le préjudice qui lui est causé est d'environ 1.000 fr. Un coq de combat étant estimé 200 à 300 fr. Les guerriers coûtent toujours fort cher.

LA NORVEGE, A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

Ce soir mercredi, à 20 h. 30, M. l'abbé Cyr Wattiez fera, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries Textiles, une conférence sur la Norvège.

Ce pays d'Ibsen et Bjœrnson est assez peu connu. Il s'auréole de la mélancolie des brumes glacées, des pêches dangereuses, des retours dans les fiords.

Cette conférence sera une opposition de mœurs, de climat, de lumière et de couleurs, à celles sur l'Orient. Elle permettra de reconnaître la part de vérité contenue dans la philosophie darwinienne et de constater toute la puissance sur l'homme, la flore et la faune d'un lieu déterminé, de l'influence du milieu.

Cette conférence, illustrée de projections inédites, sera sûrement très suivie.

RESULTATS D'ADJUDICATIONS

Hier, 19 janvier, à 11 heures, il a été procédé, en présence d'une Commission, présidée par M. Wattremez, adjoint au maire, à l'adjudication, en douze lots, de travaux d'entretien en 1926, aux bâtiments communaux.

Cette adjudication a donné les résultats suivants :

1er lot : Terrassement, maçonnerie, 34.500 fr.; adjudicataire : M. Depraeter Victor, rue d'Antoing, 20. Rabais 20,25 %.

2e lot : Enduit, plâtrage, 30.000 fr.; adjudicataire : M. Decock Désiré, 130, boulevard de Metz. Rabais 23.50 %.

3e lot : Charpente, menuiserie, quincaillerie, 62.000 fr.: M. Herbeaux Napoléon, 515, rue de Lannoy, 28.50 %.

4e lot : Charpente, menuiserie, quincaillerie, 62.000 fr. : Union des Menuisiers, 131, rue du Luxembourg, 33.50 %.

5e lot : Couverture, plomberie, pompes, 37.500 francs : Fiers Charles, 20 rue Wallon, 45.25 %.

6e lot : Couverture, plomberie, pompes, 37.500 francs : Guilbert Charles, 63, boulevard Montesquieu, 39.75 %.

7e lot : Couverture, plomberie, pompes, 37.500 francs : Bourgeois Emile, r. du Trichon, 39.50 %.

8e lot : Serrurerie, ferronnerie, poêlerie, 22.000 francs : Louage Alphonse, 56, rue de Lille, rabais 33.75 %.

9e lot : Serrurerie, ferronnerie, poêlerie, 22.000 francs : Union des Serruriers, 242, rue des Arts, 30.25 %.

10e lot : Peinture et vitrerie, 60.000 fr.; Le Travail, 27, rue des Fabricants, 16.50 %.

11e lot : Peinture et vitrerie, 60.000 fr.; Union des Peintres, 66, rue d'Isly, 16.50 %.

12e lot : Peinture et vitrerie, 60.000 fr.: Delespaul et Fils, 3, rue d'Oran, 31 %.

CE QUE LES LECTEURS ATTEINTS de HERNIES DOIVENT SAVOIR

Les lecteurs atteints de hernies doivent savoir qu'une importante découverte pour combattre la hernie a été réalisée par un Médecin de Paris, le Docteur LIVET-GARIGUE. Cette découverte a le grand avantage de mettre le hernieux à l'abri des complications herniaires et de supprimer les nombreux inconvénients des bandages actuels, souvent dangereux et inefficaces. Elle permet aux personnes affligées de cette infirmité de combattre leur mal sans avoir à subir la gêne habituelle des bandages ou à se faire opérer. Pour recevoir gratuitement l'exposé de cette nouvelle et intéressante méthode, les lecteurs sont invités à envoyer cette semaine leur nom et leur adresse à l'INSTITUT ORTHOPÉDIQUE DE PARIS (Division 83), rue Eugène-Carrière, 7 bis, à PARIS. Il n'y a rien à payer. Dans votre intérêt, ne laissez donc pas échapper cette offre et écrivez aujourd'hui même. 3890

AVIS AUX CONDUCTEURS D'AUTOS, VELOS ET AUTRES VEHICULES

Le Commissaire central de police rappelle aux intéressés que la circultion dans un sens unique, imposée dans certaines rues, et indiquée par des flèches très visibles, est obligatoire pour les **véhicules de toutes sortes.**

Les motocyclistes et les vélocipédistes y sont astreints. Ils sont invités à tenir compte de cet avertissement, s'ils veulent éviter d'être l'objet de contraventions.

CERCLE D'ETUDES SOCIALES JEAN-JAURES

Le Cercle se réunira à son siège, 73, boulevard de Belfort, jeudi 21 janvier, à 7 heures. Ordre du jour : Revue des faits politiques par le camarade Delourt Emile. — Le secrétaire, L. M.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL »

Ce soir mercredi, à 19 h. 30, au siège, Brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare, répétition générale par M. René Vandestienne.

FANFARE CYCLISTE DU « NORD-TOURISTE »

Ce soir mercredi, à 20 heures, répétition générale. Nouveau programme à l'étude.

VENTE A LA CRIEE DU MINCK

Journée du 19 janvier : harengs, 570 kilos, 0,34 la pièce.

CANARI CLUB ROUBAISIEN. — Résultats du Concours de Chant de Canari, organisé à Lille, sous les auspices du Canari-Club Lillois.

Classe 1 : Prix d'honneur, MM. Erpeldinger, Desfossez, Lebrun, Lebrun ; 1er prix : Thaon, Clabos, Lebrun, Lebrun, Lebrun, Delval, Dupont ; 2e prix, Carpreaux, Barilus, Erpeldinger, Baulus, Lebrun, Vanbelleghem, Laif, D'Hennin, Lebrun, Dellemme, Dupont ; 3e prix, Solaski, Beley, Verdonck, Thaon, Debouverie, Vankerkove, Baboulesse, Delmotte, Vanheule, Dupont, Vanheule.

Classe 2 : Prix d'honneur, MM. Hocquet ; 1er prix, Lebrun, Vanbelleghem Vanheulle Baboulesse, Carureaux.

Classe 3 : Prix d'honneur, Vanheule ; 1er prix, Hocquet.

Classe 4 : Prix d'honneur, Vankerkove, Vankerkove ; 1er prix, C. Vanheule, A. Vanheule, C. Vanheule, Debouverie, Vangehutem, C. Vanheule, Delbarre ; 2e prix, Delannoy, Laif, Dellemmes, Lebrun, C. Vanheule, Delval, Lebrun, Lebrun, C. Vanheule, Hocquet, Vanbelleghem, Dutilleul, Panneckocke, Gyslinck, Bonnacrens, Bonnacrens, Thaise, Boeleas, Deker.

Coupe de Championnat : 1er Dellemme ; 2e Dupont ; 3e Vanheule, Vanheule.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Madeleine Bourquin, rue Vallon, 33. — Jacqueline Dhollander, rue du Pile, cour Greupeindt, 5. — Germaine De Masure, rue Bernard, 22, cour Florentin, 6. — Louis Gress, rue annes (baraquement). — Robert Renier, rue de la Guinguette, 83.

PUBLICATIONS. — André Barenne, employé de commerce, rue de la Fosse aux Chênes, 62 et Marie Lemettre, sp., rue des Piats, 180, à Tourcoing. — Georges Pompon, mécanicien dentiste, place de l'Hôtel de Ville, à Caudry et Denise Despretx, ourdisseuse, rue de la Providence, 22. — Fernand Coppens, zingueur, rue Dampierre, 1 et Suzanne Druon, employée, rue Nabuchodonosor, 78. — Adolphe Tabary, épicier, rue Duflot, 11 et Justine Noé, sp., rue du Chemin de fer, 54. — Julien Prouvost, rattacheur, rue des Longues Haies, 265, cour Gryspert, 5 et Cécile Cornelis, soigneuse, rue des Longues Haies, cour Gryspert, 7. — Pierre Nollet, négociant en tissus, rue Pellart, 28 et Nelly Browaeys, sp., Avenue Gustave Delory, 15. — Pierre Coussaert, employé, rue de la Redoute, 70 et Simonne Hage, empaqueteuse, rue Jean Jaurès, 145, à Croix.

DECES. — Marie Verbrugghe, veuve Lebrun, 75 ans, rue J.-B. Nette, 88. — Mathilde Dillies, ép. Taffin, 55 ans, rue du Trichon, 29. — François Breynaert, ép. Allouis, 56 ans, Grande Rue, 279.

REMERCIEMENTS

Madame FACK, sa fille et toute la famille, très touchées des nombreuses marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion du décès de Monsieur **Jean FACK**, moniteur, chef d'éducation physique féminine de la Croix Rouge, adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes et aux sociétés qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 600.

WATTRELOS

AMICALE DE L'ECOLE DU CENTRE. — Une association d'anciennes élèves est en formation à l'école de filles du Centre Une première réunion est fixée au dimanche 24 janvier à 10 heuresy (entrée par la rue de la Poste).

Toutes les anciennes élèves qui, par oubli, n'auraient pas reçu de convocation sont assurées qu'elles recevront à l'école l'accueil le plus chaleureux.

WASQUEHAL

LES VICTIMES DU TRAVAIL. — Alfred Maes, chef d'équipe mécanicien, âgé de 40 ans, demeurant à Néchin (Belgique) occupé à l'énergie électrique, a fait une chute de deux mètres à la suite d'un faux mouvement en serrant un boulon. Le blessé porte des contusions superficielles à l'épaule gauche, ainsi qu'à la tête au niveau de la région pariétale gauche. Il a reçu les soins de M. le docteur Butin.

— A la même usine, Jean Liévin, 32 ans, tourneur, a ressenti une violente douleur dans l'épaule en changeant la courroie de son tour. Pour entorse de l'épaule gauche, le blessé devra cesser le travail pendant 12 jours.

— A la Manufacture de Saint-Gobain, Vital Dumont s'est fait une déchirure musculaire en déchargeant une caisse d'un camion : 12 jours de repos.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui, mercredi à 15 heures, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Capreau et jeudi à la Mairie, pour le quartier du Centre.

LES COMBATS DE COQS — Le 2e concours de coqs organisé lundi soir, au Parc Détailleur, 203, rue des Villas, s'est déroulé au milieu d'une grande animation. Voici les sociétés vainqueurs : Liégeois contre Marquilly Thorel contre Wattez, Gorloo contre Narguet, Dumoulin contre Neveu, Boule d'Or contre les Chauffeurs.

Dimanche prochain, à 17 heures, grande partie chez Edouard Lesur, 58, rue des Villas, contre La Madeleine. Après cette partie, il se jouera un 2 de 3 chez Henri Détailleur contre Le Chêne du Sart, de Flers.

Lundi prochain, grand concours chez Détailleur, 30 pour 110. Douze sociétés engagées

CONCERT DE BIENFAISANCE. — C'est dimanche prochain 24 janvier, à 16 h. 30 précises qu'aura lieu dans la Salle des fêtes de l'Ecole du Capreau, le grand concert de bien-Capreau.

L'Amicale s'est assurée le concours gracieux de l'Harmonie « La Jeune France » et de l'excellent « Choral Laureyns », ainsi que de divers artistes distingués de la région.

Deux belles comédies y seront jouées : «Rival pour rire » et « Les deux sourds ».

A l'issue de la fête, aura lieu le tirage de la tombola entre tous les souscripteurs. Les lots, aussi importants que nombreux, sont exposés au Café Lejeune, rue de Roubaix.

JEU DE DES. — C'est dimanche 24 janvier qu'a lieu le jeu de dés monstre organisé par la section des A. C. du Capreau, au profit de sa caisse de secours, au café Smesters, rue Louise Michel. Plus de 1000 francs de lots en nature seront remis aux lauréats.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE L'ESPERANCE. — En vue du concours de Wattrelos qui aura lieu le 28 février, répétition d'entraînement tous les mercredis et vendredis soir de 19 heures à 20 h. 30 pour les pupilles ; de 20 h. 30 à 22 heures pour les adultes Le chef compte sur la présence de tous les gymnastes à toutes les répétitions. Le trésorier recevra cette semaine les cotisations du mois de janvier.

Les jeunes gens qui désirent faire partie de la société de gymnastique peuvent se faire inscrire dès maintenant tous les mercredis et vendredis de chaque semaine au local de la société de 19 h. à 21 h. où un membre du comité se tiendra à leur disposition pour recevoir leur adhésion. L'âge minimum pour la section de pupilles est de 11 ans. Pour les sections d'adultes 15 ans et vétérans 21 ans.

Les jeunes gens qui désirent faire uniquement les sports athlétiques : poids, luttes, courses, jets, préliminaires, etc., peuvent également faire partie de la société sans tre obligatoirement tenus de pratiquer la gymnastique aux agrès. Toutes les séances de gymnastique et d'athlétisme ont lieu sous la direction de M. Georges Vandewalle, secondé par des moniteurs expérimentés.

LANNOY

BUREAU DE LA MAIRIE ET SERVICE D'ETRANGERS — Sous ses titres, nous avons donn dans notre numéro de dimanche dernier, deux communications sous la rubrique Lannoy ; ces insertions ne concernaient pas Lannoy, mais la Mairie de Lys où un bureau spécial est installé pour le service des étrangers qui cessera de fonctionner très prochainement.

LYS

LES EPAVES DE LA SOCIETE — Hier matin, Mme Fornier, domiciliée à Lys, rue Echevin prolongée, en pénétrant dans son W.-C., fut surprise d'y trouver un jeune garçon, paraissant âgé d'une douzaine d'années. Misérablement vêtu, le malheureux avait les genoux ensanglantés et était transi par le froid.

Ce jeune homme, qui ne jouit pas de toutes ses facultés mentales, fut conduit par Mme Fornier chez le garde Lescouf, qui habite non loin de là. Après l'avoir réconforté, secouru et interrogé, le garde le reconduisit chez ses parents qui habitent Roubaix, rue de Florence, n. 8.

Le garde constata qu'une grande misère régnait dans cette famille et Mme Debusschère lui déclara que son fils Louis, âgé de 15 ans, avait commencé le matin à travailler pour la première fois pour aider sa situation et qu'en raison de son état mental, il s'était égaré le soir, en sortant de l'usine et s'était échoué à Lys.

FLERS

RECENSEMENT DES AUTOMOBILES. — Nombre d'automobiles susceptibles d'être classées en vue de la réquisition existant dans la commune au 15 janvier 1926 : Transport de matériel de 2 tonnes et au-dessus, 9 ; Voitures de tourisme, 32 ; Motocyclettes avec side-car, 1 ; Motocyclettes sans side-car, 9.

RECENSEMENT DES CHEVAUX, JUMENTS, MULETS ET MULES existant au 15 janvier 1926 : Chevaux hongres, 101 ; Juments, 88 ; Mulets, 3 ; Mules, 2 ; au-dessous de cinq ans, chevaux hongres, 22 ; Juments, 26 ; de cinq ans et au-dessus, chevaux hongres, 75 ; Juments, 62 ; de trois ans et au-dessus, mulets, 3 ; mles, 2.

TOURCOING

BUREAUX : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

CHUTE GRAVE D'UN OUVRIER PLATRIER

Dans la matinée, vers 11 h. 30, un ouvrier plâtrier, M. Bernard Frédéric, âgé de 47 ans, au service de M. J.-B. Bigotte, entrepreneur, était occupé à plâtrer les chambres du 2e étage de la maison Samyn, en construction, rue de la Gare. Pour effectuer ce travail, il était monté sur un échafaudage lequel, à un certain moment a basculé, précipitant l'ouvrier dans le vide d'une hauteur de 8 mètres. La victime a été relevé et transportée à son domicile, 28, rue du Croquet à Lille, où un docteur qui est venu lui donner des soins, a constaté une fracture probable des deux os de la jambe gauche.

Il lui a prescrit un repos de 3 à 4 mois et a déclaré nécessaire l'examen radiographique.

ACCIDENT DE TRAVAIL

A la fabrique de tissus de MM. Mathon et Dubrulle, Boulevard Gambetta, un apprêteur, Vanhenec Pierre, âgé de 66 ans, 4, Quai du Fresnoy, est, par suite d'une glissade, tombé le bras contre un engrenage. Il en est résulté une longue plaie de la face antérieure de l'avant-bras : trois semaines de repos lui ont été prescrit.

ACCIDENT DU AU VERGLAS

Lundi, vers 19 h. 45, M. Adins Henri, âgé de 34 ans, apprêteur, regagnait son domicile à Neuville-en-Ferrain. Passant à l'angle des rues de Gand et des Poilus, il glissa et fit une chute. Relevé par des passants et ne sachant plus marcher, il fut transporté au Café Marescaux, 49, rue de Gand, où il reçut les soins de M. le docteur Deconninck, lequel après avoir constaté qu'il était atteint de lumbago aigu, le fit admettre à l'Hôpital.

ARRESTATION POUR FRAUDE

La douane a arrêté et remis à la gendarmerie qui l'a transféré au Parquet, le sieur Delberghe Ernest, âgé de 47 ans, journalier, domicilié à Tourcoing, 73, rue Saint-Blaise, lequel tentait d'exporter en Belgique, un chien de forte race, destiné à faire la fraude.

L'ECOLE DES BEAUX-ARTS A L'EXPOSITION DES ARTS DECORATIFS

Nous avons relaté en son temps le grand succès obtenu par l'Ecole des Beaux-Arts de Tourcoing à l'Exposition des Arts Décoratifs où elle s'est vu attribuer un Grand Prix en même temps que d'importants groupements d'art lui décerpaient leurs plus hautes récompenses.

M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts a fait connaître hier mardi que le Jury de l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs avait décerné aux élèves ayant collaboré à son stand, les récompenses suivantes :

Médaille d'argent : M. Claessens Paul.

Médaille de bronze ; MM. Karosich Georges et Vandevoorde.

Mention : MM. Derommelaere et Lesage Robert.

En annonçant ces résultats, M. le Ministre félicite les lauréats pour le succès qui témoigne de leur valeur personnelle et de la qualité de l'enseignement donné à l'école.

LES CONTRAVENTIONS

La police a relevé des contraventions contre : un chauffeur d'auto, pour ivresse et mauvaise direction de son véhicule ; deux ouvriers fondeurs et un employé pour ivresse publique ; un chauffeur d'usine pour défaut d'avertisseur à sa bicyclette ; un négociant pour avoir circulé la nuit, avec un camion-auto, non éclairé ni à l'avant, ni à l'arrière.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 21 janvier, à 8 h. 15 précises, soirée de gala du Jeudi (Tournée Baret) : « Le Secret », pièce en 3 actes, de H. Bernstein, un des plus grands succès de l'époque.

Vendredi 22 janvier, à 8 heures, grande solennité artistique, avec le concours de Mmes Lalande et Macconnell et de MM. Périssé et Corbelly, première représentation de « Antar », grand opéra en 4 actes, musique de Gabriel Dupont ; le poète Chekri Ganem honorera de sa présence cette belle représentation.

Samedi 23, à 8 heures : « Les 28 Jours de Clairette ».

Dimanche 24, matinée de gala, à 3 heures : « Antar ». Le soir, à 8 h. 15 : « Les 28 Jours de Clairette ». La location est ouverte pour toutes ces représentations.

A L'ABATTOIR

Du 11 au 17 janvier, il a été abattu à l'abattoir public : 55 bœufs ; 53 taureaux ; 55 vaches et génisses ; 69 veaux gras ; 5 petits veaux ; 94 moutons ; 185 porcs · 12 chevaux.

Quantité déclarées : pour la ville 66.842 kilos ; pour l'extérieur, 25.179 kilos ; viande de cheval, 3.778 kilos.

Prix moyen de la viande par entier et par ¼ : gros bétail, 8 fr. 75 à 10 fr. 50 le kilo ; veaux gras, 12 fr. à 13 fr. 50 le kilo ; moutons, 11 fr.50 à 12 fr. 50 le kilo ; porcs, à 12 fr. 50 le kilo.

Le service d'inspection a saisi 129 kilos de viande reconnue impropre à la consommation.

AVIS ET CONVOCATIONS

CERCLE SYMPHONIQUE DU FLOCON. — Ce soir répétition générale de 19 h. 45 à 21 h. 15. Etude des morceaux à exécuter le 23 janvier.

L'ORPHEON « L'ECHO DE LA FRONTIERE ». — Ce soir mercredi, à 6 h. 30, cours de solfège et à 7 h. 30 précises, répétition. Présence indispensable.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Michel Schollaert, rue des Phalempins, 23. — Fernande Claerbout, rue Jean Bart, 7. — Geneviève Leveugle, rue Desurmont, 20. — Monique Noels, rue des Anges, 7. — Jeanne Carlier, rue de Marengo, 4. — André Depoortere, rue de Beauvais, 50.

DECES. — Gustave Farvacque, 52 ans, rue des Francs, 24. — Marie Crussard, 78 ans, Chaussée Watt, 93.

— « MEUBLES » —
Lits Fer, Cuivre — Chaises, Fauteuils Moriss
C. JANSSENS-DETOMBE
10, Rue de la Rochelle (près Eglise Cr.-Rouge)
TOURCOING 10844

MOUVAUX

POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Le Maire informe les personnes désireuses de prendre part en qualité de recenseur aux opérations de dénombrement de la population du 7 mars prochain, qu'elles doivent, dans le plus bref délai, faire parvenir leur demande d'emploi à la mairie.

LILLE

EXPLOIT DE CHAUFFARD

UN VIEILLARD EST GRIEVEMENT BLESSE BOULEVARD DE LA LIBERTE

Où s'arrêtera l'audace de nos chauffards .... Au cours de la soirée d'hier, vers 21 h. 30, un certain Ramolino de Coll'alto, demeurant 98, boulevard Vauban, a renversé, boulevard de la Liberté, près de la rue Nationale, un vieillard de 72 ans, qui traversait la chaussée.

La victime est M. Eugène Rohart, expert, 202, rue Solférino. Le brave homme a été transporté à l'hôpital St-Sauveur, dans le coma. Il a une fracture du crâne et une fracture de la jambe droite.

Les personnes qui furent témoins de cet accident sont priées de se faire connaître à M. Paoli, commissaire du 7e arrondissement, rue de Fontenoy. Ramolino de Coll'Alto devra se tenir à la disposition de la justice. Il cherche à rejeter la responsabilité de l'accident sur la victime et prétend ne pas avoir roulé à plus de 25 kilomètres à l'heure, ce qui reste à prouver.

AU VOLEUR !

POUR JOUER DU PHONO

Un inconnu s'est introduit à l'aide d'une fausse-clef, au domicile de Mme Mesdagh, rue des Postes, 175, et a soustrait un phonographe et 17 disques. Mme Mesdagh qui subit un préjudice de 500 francs a porté plainte au commissariat du 4e arrondissement.

ARRESTATION D'UN ESCROC

Le sieur Maurice Decreus, 23 ans, électricien, rue de la Vignette, 29, qui faisait l'objet d'une plainte de M. Henri Vanlaer, boulanger, rue de l'Hôpital-Militaire, pour escroquerie d'une somme de 18 fr. 50, a été arrêté hier par la police.

L'inculpé qui a passé des aveux, déclare qu'il s'est fait remettre cette somme pour payer sa pension. Il a été déféré au Parquet.

Tribunal Correctionnel

Vagabondage. — 15 jours de prison à Cherschki Jean, sujet polonais, qui ne travaille pas depuis 15 jours.

— 15 jours également à Daels Richard, sujet belge, sans travail depuis deux mois.

Affaires de vols. — 15 jours d'emprisonnement à Marcelle Vannovakir, pour vol d'une somme d'argent.

— 15 jours mais avec sursis à Louis Flévet, ouvrier batteur, pour vol d'une mesure en étain dans un estaminet à Annappes.

Fraude en douane. — 8 jours de prison et 750 francs d'amende à Achille Lejossas, déjà plusieurs fois condamné pour le même délit.

— 15 jours et 2625 francs d'amende à Henri Meurillon, pour importation en contrebande, de 60 kilos de tabac haché.

PETITES NOUVELLES

UN TRIO DE VAGABONDS. — La police a appréhendé hier et déféré au Parquet sous l'inculpation de vagabondage, les nommés Léandre Achtergael, 59 ans, maçon ; Alphonse Roels, 37 ans, journalier et Ernest Pérard, 45 ans, journalier, tous trois sans domicile fixe et sans moyens d'existence.

DOUAI

LE MARINIER EN BORDEE

Charles Fichaux, 56 ans, marinier à Dunkerque, avait plus qu'il n'est raisonnable fréquenté les estaminets pendant la journée d'hier. Aussi arriva-t-il ce qui devait arriver. Dans la soirée notre homme était complètement ivre et par la grâce de deux agents, la bordée s'acheva au violon.

Fichaux en est sorti quelques heures plus tard, gratifié d'un procès-verbal.

AUTO ENCOMBRANTE

Le conducteur de l'auto 8607-D-4 s'est vu dresser procès-verbal pour abandon de sa voiture sur la voie publique. Le véhicule, en effet, stationnait sur la Grand'Place, à 2 m. 50 du trottoir et gênait ainsi la circulation.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

AUBY

CAMARADE INDELICAT. — Le polonais Jean Masloch, 36 ans, occupé avec douze de ses compatriotes, un baraquement près de la fosse 8 des Mines de l'Escarpelle. L'un de ces derniers, Jean Ratajczak, profitant de l'absence de Masloch lui déroba dans son veston une somme de 160 francs et prit la fuite.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

LE CHEF D'EQUIPE A LA MAIN LEGERE. — Ben Amara Saïd, 21 ans, demeurant 19, rue d'Aubry, à Raismes, est occupé comme manœuvre aux établissements d'Escaut et Meuse.

La nuit dernière, vers 3 h. 30 du matin, comme il chargeait du charbon dans un wagon en compagnie de deux autres Algériens, le chef d'équipe Salem Mansouri s'approcha de lui en disant : « Travaille plus vite sale boche ». Ce à quoi Ben Amara répondit : « Toi, tu es un fainéant ». Mansouri, bondissant sous l'insulte, s'arma d'une pelle et en porta un coup sur le sommet de la tête de l'ouvrier, lui occasionnant une blessure du cuir chevelu.

Ben Amara Saïd a déposé plainte à la police d'Anzin.

ARTRES

VOL DE LAPINS. — Nuitamment deux lapins ont été volés chez M. Alfred Dehaut, manœuvre, rue du Préau.

Pour commettre son délit, le maraudeur s'est introduit dans la cour de l'habitation de M. Dehaut, en passant par-dessus la haie du jardin.

M. Dehaut qui éprouve un préjudice de 50 fr. a déposé plainte à la gendarmerie qui enquête.

Le NORODOL guérit les Vices du Sang.

FRESNES

PINCE. — La gendarmerie a procédé à l'arrestation du sieur Raucq Victor, 28 ans, sujet belge demeurant rue de Saint-Amand cité Hardy sous l'inculpation de vols de bicyclettes. Cet individu aurait d'ailleurs déposé chez une personne rue Victor-Hugo, la bicyclette qui était disparue depuis deux jours et qu'il avait certainement volée. Peut être Raucq a-t-il des complices. Nous le saurons bientôt.

QUIEVRECHAIN

UN INSOUMIS. — Un sieur François Marquème, 23 ans, insoumis de la classe 1925, recrutement de Rouen, domicilié à Ambresin (Belgique) s'est constitué prisonnier à la gendarmerie de Quiévrechain.

Marquème a été remis à l'autorité militaire.

SAULTAIN

EN FAMILLE. — Dans un accès de jalousie, la femme Charles Moyaux, née Charles Debiève 52 ans, cultivatrice, est allée jeter des pierres dans les fenêtres de la maison de sa belle-sœur, veuve Jules Moyaux, née Berthe Saintin, 38 ans. Cinq vitres ont été brisées.

La jalouse, interrogée par la gendarmerie, sur ce bris de clôture, a fait des aveux.

Procès-verbal lui a été dressé.

Le NORODOL nettoie l'intestin.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

LE CATEAU

HORRIBLE ACCIDENT A LA BRASSERIE LEFEBVRE

Un terrible accident s'est produit hier dans l'après-midi dans les magasins de la brasserie Lefebvre, au Cateau. Le fils de la maison Pierre Lefebvre, âgé de 20 ans, pour remettre une courroie qui était tombée d'une poulie, avait appuyé son échelle sur l'arbre de transmission. Il réussit bien à remettre la courroie, mais il fut entraîné avec elle et fit plusieurs tours autour de l'arbre.

On arrêta aussitôt la machine pour retirer le jeune homme de sa terrible position. Il avait le pied droit arraché et la jambe gauche fracturée à deux endroits.

Transporté à son domicile, rue Jean-Jaurès, des docteurs mandés ont jugé l'amputation nécessaire.

Le NORODOL fait digérer

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

OIGNIES

UNE BELLE PRISE. — Les gendarmes d'Oignies, faisant une patrouille dans le courant de la nuit du 17 au 18 courant, ont surpris en flagrant délit quatre individus occupés à dévaliser le poulailler de M. Bucher, directeur des Mines d'Ostricourt. Deux furent arrêtés, mais les deux autres prirent la fuite ; poursuivis par les gendarmes, ils furent capturés.

Ce sont les nommés Edmond Benoit, 26 ans ; Achille Broche, 38 ans ; Vincent Hélion, 40 ans et Pierre Trehin, 28 ans, manœuvres, demeurant tous au baraquement Gagoubi, route de la Fosse n° 1, à Oignies.

Tous les quatre ont été déférés au Parquet de Béthune et ont passé des aveux devant M. Jacques, juge d'instruction, qui les fit écrouer à la prison.

CYCLES de toutes marques
COMPTANT et CREDIT

Lanternes à carbure extra 19.95
Garde-boue, la paire....... 3.50
LEVI, 64, rue de Lille, LENS

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

SPORT OUVRIER HALLUINOIS (1A) BAT A.S. LOMMOISE PAR 5 BUTS A 3

Match joué à Halluin, au Parc municipal des Sports, comptant pour le championnat Promotion.

D'entrée, Halluin s'impose et après quelques beaux essais réussit à marquer. Lomme met la défense d'Halluin à l'ouvrage, mais ne peut égaliser et la mi-temps survient sur le score de 1 à 0 en faveur du S.O.H.

Après les citrons, Lomme attaque franchement et fournit un jeu beaucoup plus scientifique qu'à Halluin et marque un but. Les deux équipes sont à égalité. Peu après, Lomme marque de nouveau ; Halluin réagit et égalise, puis réussit à marquer une troisième et quatrième fois. Lomme domine à nouveau et sur corner, marque un but. La partie est acharnée ; pourtant Halluin marquera encore un cinquième but et la fin sera sifflée, en connant les trois points à Halluin, par 5 buts à 3.

Très bon arbitrage de M. Ghyselinck, de Watrelos.

S.O.H. (1B) bat A.S. Lomme par 4 buts à 1.
S.O.H. (1B) bat A.S.T. (3) par un but à 0.

AMICALE PASTEUR FLERS-BREUCQ. — Résultats du dimanche 17 janvier : Championnat 3e division. — Amicale Pasteur 1A bat Union Sportive Wasquehal 1A, par 2 à 0. Wasquehal gagne le toss, choisit la descente et d'adresse au vent et d'entrée se porte vers les buts de Pasteur, mais la défense fait bonne garde ; Pasteur réagit et se cantonne un moment dans les buts de Wasquehal, mais le gardien arrête tous les coups. Un coup franc donné par Pasteur à 20 mètres ne donne pas de résultat, le gardien bloque la balle magistralement Wasquehal réagit et c'est à son tour d'aller taquiner le gardien de but de Pasteur. C'est en vain d'ailleurs et la balle voyage d'un camp à l'autre donnant plus souvent l'avantage à Wasquehal. La mi-temps arrive sans que rien ne soit marqué de part et d'autre. Dès la remise en jeu, Pasteur qui joue maintenant avec le vent, domine nettement son adversaire, Wasquehal ne jouant plus que pa réchappées. Pasteur domine toujours et à la 25e minute de jeu, il est récompensé de son effort L'inter-droit bottant au but, l'arrière de Wasquehal veut dégager de la tête, mais, pressé par le centre-avant de Pasteur, ne peut faire autrement que de l'envoyer dans ses propres filets. Wasquehal semble découragé, tandis que Pasteur augmente sa pression et en moins de cinq minutes après quelques belles phases de jeu ajoute un nouveau but par son centre-avant, dès lors, Wasquehal joue battu et la fin arrive trouvant Pasteur dans le camp de Wasquehal.

En résumé, partie très plaisante à suivre et exempte de toute brutalité et le millier de spectateurs qui garnissait la touche n'eut pas à regretter son déplacement. Arbitrage très apprécié de M. Lecoutre.

A.A.R. 2 bat A.P.F.B. 1B par 3 à 1.
U.S.W. 2 bat A.P.F.B. 2, par 4 à 0.

BOXE

A ROUBAIX

Ce soir, de 5 à 9 heures, entraînement obligatoire sous la direction de Fernand Detré, pour ceux qui doivent boxer au grand gala de dimanche prochain, et à l'étranger

GALLOPHILIE

FEDERATION REGIONALE DES COQUELEUX DE TOURCOING. — Dans sa réunion qui a eu lieu chez M. Achille Castel, à La Marlière, le Comité a décidé que les concours de coqs des sociétés fédérées auront lieu aux dates et locaux ci-après :

Janvier 30, M. Emile Bocquet.

Février 4, M. Achille Castel ; 6, Louis, de la Gare ; 11, Vaye Bernard, à l'Epinette ; 13, M. Gustave Cracce, rue de l'Yser ; 18, M. Delannoy Jules, des Poutrains ; 25, M. Jean Rogez, rue du Brun Pain (Octroi) ; 27, M. Désiré Vandekerckhove, rue 18, rue des Phalempins ; 20, M. Emile Marthe, rue de Gand Pont de Neuville).

Mars : 4 M. Vanzeveren (Risquons-Tout) ; 6, M. Edouard Coone, à Neuville-en-Ferrain ; 11, M. Emile Bocquet, à Wattrelos ; 12, M. Achille Castel, à La Marlière ; 18, Lois de la Gare ; 20, M. Vaye Bernard, à l'Epinette ; 25, M. Gustive Cracco, rue de l'Yser ; 27, M. Delannay Jules, rue des Phalempins.

Avril : 1. M. Emile Marthe, rue des Poutrains, ; 3. M. Jean Rogez, rue du Brun Pain (Octroi) ; 8, M. Vandekerkhove Désiré, rue de Gand (Pont de Neuville) ; 10 M. Vanzeveren, au Risquons-Tout ; 15, M. Edouard Coone à Neuville-en-Ferrain ; 17, M. Emile Bocquet à Wattrelos ; 22. M. Achille Castel, à La Marlière ; 24, Louis de la Gare ; 29, M. Vaye Bernard, à l'Epinette.

Mai : 6, M. G. Cracco, rue de l'Yser ; 8, M. Delannay Jules rue des Phalempins ; 15, M. Emile Marthe, rue des Poutrains ; 20, M. Rogez Jean, rue du Brun Pain (Octroi) ; 22, M. Vandekerkhove Désiré, rue de Gand (Pont de Neuville). ; 27, M. Vanzeveren, au Risquons-Tout ; 29, M. Edouard Coone, à Neuville-en-Ferrain.

La mise au parc pour ces différents concours aura lieu à 7 heures, (heure militaire).

Pour la bonne règle, la mise sera payable en s'inscrivant.

Tout coq dépassant 8 livres, sera considéré comme lourd.

Afin de permettre au parc à l'heure réglementaire, la Commission prie les amateurs ayant une mise de se présenter le jour du concours de 6 à 6 h. 15, afin de peser leurs coqs.

Tout amateur ayant une mise et qui se présenterait après 6 h. 30, perdrait la valeur de sa mise de plein droit.

La prochaine réunion de la Fédération aura lieu le mercredi 3 mars, chez M. Emile Bocquet, rue des Trois Pierres, à Wattrelos.

LA COMMISSION.

Le NORODOL guérit la Constipation.

TRIBUNE POLITIQUE

COMMUNIQUES DES PARTIS

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

ROUBAIX

ASSEMBLEE GENERALE. — La prochaine assemblée générale du Parti aura lieu vendredi prochoin 22 janvier, à 7 heures du soir, à « La Paix ». Ordre du jour : Causerie par le camarade Quennoy.

Les secrétaires de groupes sont invités à convoquer tous leurs membres pour cette réunion.

H. LEFEBVRE.

TOURCOING

SOLIDARTE REPUBLICAINE (5e Section) — La première assemblée de l'année inaugurée par une conférence faite par Napoléon Lefebvre, a obtenu le succès espéré. Le conférencier a fait devant un auditoire des plus attentifs, la description de notre Histoire de France dans des moments aussi critiques que celui que nous traversons. Relatant les épopées républicaines, il a soulevé l'auditoire, rappelant l'exposé des bienfaits de la République au point de vue politique laïque et sociale.

Remercié par le Président de la Section et vivement applaudi par l'assemblée, Napoléon Lefebvre éprouve la joie de trouver à son côté le chef du Parti Républicain, le Sénateur-Maire Gustave Dron, arrivé inopinément et salué chaleureusement à son tour.

Faisant un rapide exposé de la situation actuelle de la France, M. Dron après avoir signalé des dangers pour lesquels il faut tout sacrifier s'il y a lieu pour sauver le pays, encouragea la Section à persévérer, à s'instruire, à travailler, puis à amener surtout les jeunes Que chacun accomplisse résolument son devoir pour la contribution au relèvement de la France et à l'avènement de la Paix.

Le citoyen Lauridan, Président de la Solidarité, félicite et remercie la Section pour son effort.

Une ducasse à pierrots préparée et servie et la soirée se termina par des chansons.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Vendredi prochain 22 courant, à 19 h. 30, réunion du Groupe chez M. Albert Faveer, 1, place de la Mairie. — Le secrétaire : LECLERCQ Pierre.

Les Ulcères variqueux sont guéris par le Norodol

La Navigation Fluviale à Dunkerque

Le mouvement des bélandres aux écluses de navigation des Darses 1 et 2 s'est présenté hier de la façon suivante :

DARSE 1. — Entrée en charge : « Don de Dieu », à Neyt, avec 277 tonnes de ciments, venant d'Origny-Ste-Benoite.

Entrée à vide : « Reuss », à Desprez.

Sorties en charge : « Zino », à Daveine, avec 271 tonnes de minerai pour Mortagne ; « Artois », à Willaert, avec 255 tonnes de maïs pour Haubourdin ; « Rumb », à Reuben, avec 256 tonnes, id. ; « Espérance », à Delcourt, avec 255 tonnes, id.

Sortie à vide : « Saphi », à Willaert.

DARSE 2. — Entrée en charge : « Elan », à Hornaert, avec 282 tonnes de charbon, venant de Pont à Vendin.

Entrées à vide : « Flux », à Belleval ; « Raoul », à Deturck : « Cau », à Waeterare ; « Palustre », à Carré ; « Yvonne », à Van Moyldan.

Sorties en charge : « Jeune Hélène », à Knockaert avec 150 tonnes d'arachides pour Cappelle ; « Gaule », à Lefebvre, avec 130 tonnes, id. ; «Bien Aimé », à Vanhove, avec 120 tonnes, id. ; « Zama », à Sap, avec 280 tonnes de nitrate pour Auby.

Sortie à vide : Néant.

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MERCREDI

GRAND THEATRE. — Relâche. — Jeudi : « Louise » avec Mmes Ninon Valin, Duvernay, Niny Roussel, Mad Luzzi : MM. Lemaire et Allard.

Samedi : « Les Huguenots ».

Dimanche : matinée : « Faust » avec M. Villabella et Mme Victoria Fer ; soirée : « La Favorite ».

THEATRE SEBASTOPOL. — A 20 h. 15 : « Le Grand Mogol » ; Samedi et dimanche : matinée et soirée : « Gladys » création.

VARIETES. — A 20 h. 30 : « A Fleur de Peau » revue.

ALHAMBRA. — A 20 h. 30 : « Madame » avec Boucot.

PRINTANIA. — A 15 h. 30 et à 20 h. 30 : « Tango Tragique ».

THEATRE DE L'UNION. — A 20 h. : « La Dame de Montsoreau », film en couleurs.

AUBERT-PALACE. — A 20 h. 45 : « La Mort de Siegfried ».

OMNIA-PATHE. — A 15 h. 30 et à 20 h. 30 : « Les Misérables ».

AU GRAND THEATRE

NINON VALLIN DANS « LOUISE »

Cette artiste, dont on a dit qu'elle était la meilleure cantatrice française du moment, sera demain, l'héroïne de l'œuvre de Charpentier qu'elle interprétera au Grand Théâtre de Lille, aux côtés de MM. Lemaire (Julien), Allard (le père), de Mmes Duvernay (la mère), Niny Roussel (l'apprentie), etc., etc.

Parlant de Ninon Vallin, un grand critique musical parisien écrivait récemment ce qui suit :

« Ses notes sont semblables à des créatures vivantes : elles ont, si l'on peut dire, un corps, une chair qui vibre et souffre et s'épanouit par sortilège. Plus magnifiquement en possession que jamais de ses moyens exceptionnels, Ninon Vallin vient de donner cette semaine, un récital de chants qui fut un triomphe. Elle imposa à son auditoire une impression de maîtrise absolue. Puis sans effort, elle consolida sa conquête et souleva l'enthousiasme de la salle. Elle émerveilla les techniciens en « sortant » dans la Cloche, de Saint-Saens — qu'elle enrichit d'un lyrisme vraiment inattendu et inespéré — sa grande voix puissante et magnifique, que seuls connaissaient jusqu'ici les habitués des thétres de l'Amérique du Sud ».

Rappelons que la représentation de « Louise » de demain, commencera à 20 h. précises. Prix des places des représentations de gala.

THEATRE SEBASTOPOL

« LE GRAND MOGOL »

Notre troupe d'opérette a brillamment enlevé cet ouvrage d'Audran, qui lui a valu un gros succès. C'est pourquoi deux représentations du « Grand Mogol » seront à nouveau données. La première de celles-ci aura lieu ce soir à 20 h. 15 avec la même distribution que lors de la première.

VARIÉTÉS à 8 heures 30
A FLEUR DE PEAU
Grande Revue
Tél. 37-00